



Les membres du Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida en compagnie d'usagers du Centre de réinsertion pour toxicomanes de Muhimbili.

© UIP / Alexandra Blagovic



Comme le montre l'expérience de la Tanzanie, l'action parlementaire est utile pour enrayer la propagation du VIH et obtenir des résultats de taille en matière de santé publique, en particulier chez les femmes et les enfants. Le Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida veut faire en sorte que cette réussite ne soit pas un cas isolé. Sachant que les parlementaires de bien des pays n'ont que peu de moyens et de connaissances pour faire face à l'urgence que représente le sida, la prise d'informations sur les méthodes qui fonctionnent permettra de mener des actions dans des délais convenables et à moindre coût. Il existe des solutions pour gagner le combat contre le VIH/sida. À nous de les diffuser dans le monde entier.

Mme Marleen Temmerman, Présidente du Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida

Le leadership des parlementaires tanzaniens sur le VIH/sida : un exemple à suivre

Visite de terrain du Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida, en Tanzanie, 10-12 septembre 2012

Les visites sur le terrain sont essentielles pour confronter les expériences et faire connaître dans le monde entier les mesures parlementaires qui fonctionnent. Parce qu'ils favorisent le débat, votent des lois et adoptent les budgets de la santé et des droits de l'homme, les parlements jouent un rôle de premier plan dans l'établissement des conditions nécessaires pour enrayer la propagation du VIH/sida.

Le Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida avait déjà réalisé des visites intéressantes au Viet Nam et en Afrique du Sud. Épaté par les résultats obtenus par les parlementaires tanzaniens face à une situation difficile, le Groupe consultatif a décidé de dépêcher une mission sur place en septembre 2012.

En effet, les parlementaires tanzaniens ont fondé ensemble une coalition pour conduire la lutte contre le VIH/sida dans leur pays. Grâce à leur action, le taux de prévalence du VIH a baissé, l'accès au traitement et la protection des droits fondamentaux des personnes contaminées ont progressé et des fonds plus importants ont été consacrés à la lutte contre le VIH/sida.

Cinq membres du Groupe consultatif et deux parlementaires de pays voisins (l'Afrique du Sud et le Kenya) se sont rendus dans la capitale, Dar-es-Salaam, pour recueillir des informations sur l'action des parlementaires tanzaniens et susciter un leadership parlementaire dans le monde entier.



Union interparlementaire



Des patients attendant à l'entrée du centre de traitement du VIH, à l'hôpital de Temeke (Tanzanie).

© Le Fond mondial / Anny Pillemer

Le VIH/sida en Tanzanie : informations générales

Déclaré catastrophe nationale en 1999 par le Président Mkapa, le VIH/sida touche jusqu'à 50 pour cent de personnes dans les groupes les plus exposés et les plus stigmatisés, tels que les travailleurs du sexe, les toxicomanes et les hommes ayant des relations homosexuelles. Le taux de prévalence national du VIH/sida est de 5,7 pour cent.

L'épidémie de VIH a d'importantes répercussions sur l'économie tanzanienne, car elle touche directement la population active, les hommes et femmes de 15 à 49 ans. Par ailleurs, le nombre d'orphelins du sida continue à augmenter, avec près d'un million d'enfants qui ont perdu au moins un parent à cause du sida, sur une population totale de 47 millions d'habitants.

Rencontre avec des acteurs de la lutte contre le VIH

Les membres du Groupe consultatif ont rencontré des élus et des fonctionnaires du Parlement tanzanien, le Vice-Président Mohammed Gharib Bilal, ainsi que des chercheurs de la faculté de médecine et de sciences connexes de l'Université de Muhimbili. Ils ont aussi vu de leurs yeux, sur le terrain, l'action des parlementaires dans un centre de réinsertion pour toxicomanes et celle qu'ils mènent avec l'ONG Kimara Peer Educators qui travaille auprès d'orphelins et d'enfants vulnérables à Dar-es-Salaam.

L'approche tanzanienne : une coalition pour un impact optimal

C'est en grande partie grâce à une coalition particulièrement active, la Coalition parlementaire tanzanienne contre le SIDA (TAPAC), dont 75 % des parlementaires tanzaniens, ainsi que le Président de la République, le Premier ministre et encore d'autres responsables politiques de premier plan font partie, que la Tanzanie a obtenu des résultats. Sur les dix dernières années, les mesures de la TAPAC ont permis de faire reculer

le taux de prévalence du VIH et de s'assurer davantage de financements pour la lutte contre le VIH/sida, qui sont en effet passés de 226 milliards de shillings tanzaniens (soit 143,5 millions de dollars E.-U.) en 2005, à 595,7 milliards de shillings (soit 378,5 millions de dollars) en 2008.

Parmi les réalisations de cette coalition fondée en 2001, on peut citer la mise en place d'une législation parmi les plus progressistes dans le domaine du VIH/sida et la création de la Commission permanente des affaires touchant au VIH/sida en 2008, qui a permis d'intégrer réellement le VIH dans le travail du Parlement.

Le Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida prône la création de groupes semblables à la TAPAC dans tous les parlements, car ce système a fait ses preuves. Il permet en effet de tenir les parlementaires informés sur tout ce qui touche au VIH/sida; il a un effet concret sur la définition des orientations et le cadre institutionnel; et permet d'en assurer le suivi dans les circonscriptions.

La TAPAC dirige le travail de sensibilisation dans les plus hautes sphères politiques et sur le terrain, travaillant main dans la main avec

des personnes contaminées par le VIH. Elle accompagne les personnes vivant avec le VIH et les groupes les plus exposés, diffuse des messages de prévention et informe les citoyens sur leurs droits.

Les parlementaires tanzaniens travaillent avec les chercheurs de façon à prendre en compte les découvertes scientifiques dans l'élaboration des politiques, ce qui est essentiel pour une riposte valable contre le VIH, une pratique que tous les parlements devraient suivre.

Montrer la voie et lutter contre la stigmatisation

L'expérience de la Tanzanie montre combien il est important de pouvoir compter sur un leadership politique de haut niveau sur le VIH/sida, et notamment de parlementaires.

En Tanzanie comme dans nombre de pays d'Afrique, la stigmatisation et la discrimination qui frappent les personnes vivant avec le VIH sont parmi les premières raisons pour lesquelles les gens hésitent à se faire dépister et à demander conseil. Mais en l'occurrence, les dirigeants de haut niveau ont joué un rôle important dans la lutte contre l'ostracisme. La décision du Président Kikwete, et de sa femme, de se soumettre publiquement au dépistage du sida a en effet incité les citoyens à en faire autant. Le Groupe consultatif encourage donc tous les parlementaires à se faire dépister et à rendre leurs résultats publics.

Les parlementaires tanzaniens ont pris les rênes de la lutte contre le VIH/sida et au plan national, et sur le terrain, dans leurs circonscriptions, en associant les autorités locales aux efforts de sensibilisation et à l'action. Parce qu'ils ont travaillé directement avec les groupes stigmatisés tels que les toxicomanes, aidé les orphelins du sida et permis à la société civile de s'exprimer durant la rédaction du projet de loi sur le VIH, les parlementaires tanzaniens ont contribué à faire évoluer les mentalités à l'égard du VIH/sida.

Le Groupe consultatif salue en outre les efforts qu'ils déploient en ce moment pour faire retirer la transmission du VIH des délits réprimés par le droit tanzanien.

Pour que la lutte contre le VIH soit vraiment efficace, il est crucial que tous les parlementaires, comme c'est le cas en Tanzanie, établissent un dialogue avec les ONG, les personnes vivant avec le VIH et les groupes les plus touchés tels que les femmes et les jeunes, et accompagnent les efforts de sensibilisation.

La stigmatisation et le déni sont pourtant encore répandus et les campagnes de prévention ne vont toujours pas assez loin. Partout, les parlementaires devraient expliquer l'effet des habitudes culturelles et sociales sur la propagation du VIH, diffuser des messages de prévention efficaces et expliquer qu'avec un traitement adéquat il est possible de mener une vie normale et de continuer à être actif.

Assurer des moyens suffisants

Outre le fait qu'ils ont augmenté le budget national consacré à la lutte contre le sida, par le biais de la TAPAC, les parlementaires tanzaniens ont réussi à récolter des fonds pour

La législation de la Tanzanie sur le sida : un modèle pour l'ensemble de la région

La Loi tanzanienne sur la prévention et la lutte contre le VIH et le sida qui a été adoptée en 2008 offre des garanties fortes d'accès au traitement antirétroviral et assure la protection des droits fondamentaux des personnes vivant avec le VIH. La Communauté d'Afrique de l'Est s'est largement inspirée de ce texte pour élaborer son projet de loi sur la prévention et la prise en charge du VIH et du sida.



Des mères porteuses du VIH en compagnie de leurs enfants non contaminés à l'hôpital de Temeke (Tanzanie).



Un ancien toxicomane témoigne devant le Groupe consultatif.



© Conseil des représentants de Bahreïn, Jameela, Saad, Saleh, Amshaha

Les membres du Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida et les membres de la TAPAC, avec le Vice-Président de la République-Unie de Tanzanie, M. Mohammed Gharib Bilal.

les projets de lutte contre le VIH sur le terrain, de façon à aider les ONG et accompagner les personnes vivant avec le VIH et les groupes les plus touchés. Toutefois, la participation publique et les contributions de donateurs sont en recul et l'avenir du financement de la lutte contre le VIH demeure incertain.

Le Groupe consultatif demande instamment à tous les parlements de faire plein usage de leur pouvoir de contrôle et de vérifier que des crédits suffisants sont débloqués pour la mise en œuvre des stratégies et des programmes de lutte contre le VIH/sida et notamment pour l'appui à la société civile.

Garder la trace des mesures qui fonctionnent

Malheureusement, on a très peu de traces des mesures concrètes que les parlementaires tanzaniens ont prises pour obtenir de tels résultats dans la lutte contre le VIH/sida à l'échelon national.

Aussi le Groupe consultatif demande-t-il à la TAPAC de trouver un moyen de répertorier toutes ses activités et leurs résultats. C'est un élément capital pour que d'autres parlementaires puissent profiter de son expérience et reprendre les mesures qui ont fait leurs preuves en Tanzanie.

Afin d'aider dans un premier temps les parlementaires à se structurer en groupes interpartis et à associer la société civile à la lutte contre le VIH, le Groupe consultatif a mis au point un fascicule qui s'intitule « Mieux faire connaître les enjeux du VIH et du sida dans votre parlement », dont le lancement a été assuré durant sa visite en Tanzanie, dans le cadre d'une manifestation officielle au Parlement.

Le Groupe consultatif et l'UIP dans son ensemble continueront à encourager le dialogue parlementaire sur la question du VIH/sida et à assurer le lien entre les législateurs, les groupes parlementaires et autres organes travaillant sur le VIH/sida.

Participants : les membres ci-après du Groupe consultatif : M^{me} Marleen Temmerman (Belgique, Présidente), M. Moshen El-Hamzi (Arabie saoudite, Vice-Président), M^{me} Lediana Mafuru Mng'ong'o (Tanzanie), M^{me} Somaya Al-Jowder (Bahreïn) et M^{me} Thabitha Khumalo (Zimbabwe).
Parlementaires accompagnants : M. B. Goqwana (Afrique du Sud) et M. F. Outa (Kenya).
Secrétariat de l'UIP : M^{me} Aleksandra Blagojevic, Secrétaire du Groupe consultatif.
Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme : M. Svend Robinson.

L'UIP remercie l'Agence suédoise de coopération internationale au développement de sa contribution.

Il y a encore quelques années, les parlementaires tanzaniens auraient eu honte qu'on les voie auprès d'une personne séropositive, à cause des peurs et des préjugés irrationnels qui entouraient cette maladie. À présent, 75 % des parlementaires travaillent main dans la main avec les victimes du sida. Nous sommes fiers de pouvoir partager notre expérience et de voir nos efforts sans relâche reconnus dans le monde entier. Cela nous conforte dans notre lutte de chaque jour et renforce notre légitimité et notre action. Nous ne faillirons pas à notre rôle d'exemple pour le reste du monde.

Mme Lediana Mafuru Mng'ong'o,
Présidente de la Coalition parlementaire tanzanienne contre le SIDA

© Union interparlementaire 2012
978-92-9142-555-6

Créée en 1889, l'Union interparlementaire est l'organisation internationale qui rassemble les représentants des parlements des États. Foyer de la concertation interparlementaire à l'échelle mondiale, elle œuvre en vue de la paix et de la coopération entre les peuples et en vue de l'affermissement des institutions représentatives.

Union interparlementaire
Chemin du Pommier 5
CH - 1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse

Téléphone : +41 22 919 41 50
Fax : +41 22 919 41 60

E-mail : postbox@mail.ipu.org
Site web : www.ipu.org

Conception graphique : Laurence Duchemin
Réalisation : Le Cadratin
Imprimé par : Courand & Associés